



**SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES  
EAUX**

**« ETANGS LITTORAUX BORN ET BUCH »**

**RAPPORT D'ACTIVITE  
DE LA MISSION D'ANIMATION**

**2013**



# SOMMAIRE

A.	RAPPEL DU PROGRAMME ET BILAN D'AVANCEMENT .....	4
B.	ELABORATION DU SAGE : ETAT INITIAL – DIAGNOSTIC ET TENDANCES ET SCENARIOS .....	6
C.	COMITE TECHNIQUE DU SAGE .....	9
D.	COMMISSIONS THEMATIQUES DU SAGE .....	10
E.	GESTION DE PROJET – FONCTIONNEMENT – MISSIONS ANNEXES .....	12
F.	COMMUNICATION .....	13
G.	DATES CLES 2013 : .....	13

## FICHE D'IDENTITE DU SAGE

### STRUCTURE PORTEUSE - ANIMATION

SYNDICAT MIXTE GEOLANDES

Hôtel du Département – 23, Rue Victor Hugo  
40025 MONT DE MARSAN

Président : Xavier FORTINON

Animation :

- Animatrice : Delphine PELOUIN, en congé de grave maladie du 27 mars 2012 au 27 décembre 2013,
- remplacée par Chloé ALEXANDRE du 15 octobre 2012 au 31 janvier 2013 (contrats de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale), puis en Contrat à Durée Déterminée de 1 an comme Chargée de mission en Evaluations environnementale et financière jusqu'au 31 janvier 2014.

### ETAPES IMPORTANTES

- Emergence : 2004 – 2006.
- Réunion de lancement : 5 avril 2006, Parentis-en-Born.
- Périmètre : Arrêté interpréfectoral Landes Gironde du 23 mars 2007.
- CLE : réunion d'installation du 26 juin 2008

### PERIMETRE

- Localisé sur le littoral aquitain : s'étend du Sud du Bassin d'Arcachon au Courant de Mimizan. La limite Est, située en Haute-Lande, est limitrophe du bassin versant de la Leyre.
- Comprend 27 communes incluses en tout ou partie dans le bassin versant : 6 situées en Gironde, 21 dans les Landes, dont 11 communes sont adhérentes au Syndicat Mixte Géolandes (arrêté interpréfectoral de périmètre du 23/03/2007).
- Le bassin versant d'une surface d'environ 1 490 km<sup>2</sup> concerne la chaîne de plans d'eau du Born et du Buch et de leurs affluents : lac de Cazaux-Sanguinet, Petit étang de Biscarrosse, lac de Parentis-Biscarrosse et étang d'Aureilhan.

### COMMISSION LOCALE DE L'EAU

- Créée par l'arrêté préfectoral du 10 juin 2008, modifié par les arrêtés du 27/08/2008, du 25/11/2008, 16/03/2010, 28/06/2010, 12/07/2010, 10/09/2010
- Comprend 40 membres : 20 élus, 13 représentants des acteurs socio-économiques et 7 représentants des services de l'Etat.
- Présidée par Xavier FORTINON, Conseiller général du Canton de Mimizan, Président du Syndicat Mixte Géolandes

### ENJEUX PRINCIPAUX

- Gestion hydraulique coordonnée de la chaîne des plans d'eau,
- Protection des plans d'eau contre les pollutions,
- Gestion et préservation des milieux aquatiques et zones humides,
- Harmonisation des usages entre eux et avec la préservation des milieux et des ressources.

## A. Rappel du programme et bilan d'avancement

La démarche de mise en œuvre d'un SAGE se déroule en trois phases :

1. La phase préliminaire conduisant à l'adoption d'un périmètre et à l'installation de la Commission Locale de l'Eau (CLE).
2. La phase d'élaboration consistant à la conception du SAGE jusqu'à son adoption.
3. La phase de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du SAGE.

**Etat d'avancement général au 31/12/2013 :**

PHASE II – Elaboration « Plan d'Aménagement et de Gestion Durable » en cours

<b>2013</b>	<p><b>PHASE II</b></p> <p><i>Etat initial</i></p> <p><i>Diagnostic</i></p> <p><i>Tendances et scénarios</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Etat des lieux - « Etat initial » :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Séance plénière n° 5 de la CLE du 31 mai 2013 : présentation de l'Etat initial hors volet « zones humides » et proposition de validation ;</li> <li>→ Séance plénière n° 6 de la CLE du 6 septembre 2013 : présentation du volet « zones humides » de l'Etat initial, validation de cette partie et de l'Etat initial complet.</li> </ul> </li>   <li>- Réunion des 3 Commissions thématiques «Etat et Fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides», «Usages» et «Eau et Aménagement du territoire». Les points abordés visant à :           <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Présenter les éléments du « Diagnostic » et des « Tendances et scénarios »,</li> <li>→ Proposer les objectifs du SAGE.</li> </ul> </li>   <li>- <b>Etat des lieux - « Diagnostic » et « Tendances et scénarios »:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Rédaction du « Diagnostic » et des « Tendances et scénarios ».</li> <li>→ Séance plénière n°7 de la CLE du 6 décembre 2013 : présentation du « Diagnostic » et des « Tendances et scénarios » et validation de ces documents.</li> </ul> </li>   <li>- Plan d'Aménagement et de Gestion Durable :           <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Rédaction des premières dispositions.</li> </ul> </li> </ul>
-------------	---	--

### Déroulement de la phase d'élaboration (II) :

La phase d'élaboration du projet de SAGE commence à l'installation de la CLE et se termine à la parution de l'arrêté préfectoral d'application du SAGE.

#### **Elle se déroule par étapes (flèche : stade d'avancement fin 2013) :**

1. **Etat initial-diagnostic** : validation d'un état initial, bilan et enjeux.
2. **Tendances, scénarios et choix de la stratégie** : poser les alternatives, fixer les objectifs généraux, choisir la stratégie pour les atteindre et estimer les coûts de leur mise en œuvre.
- > 3. **Elaboration des « produits » du SAGE** :
  - formulation précise des **objectifs** collectifs, outils de suivi et de communication,
  - projet de SAGE comprenant
    - **un plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD)**
    - **et un règlement** comprenant les mesures opposables aux tiers.
4. **Procédure d'approbation et validation finale** :
  - adoption par la CLE d'un projet de SAGE,
  - évaluation environnementale et enquête publique,
  - adoption par la CLE du projet définitif,
  - procédure d'approbation administrative aboutissant à l'arrêté préfectoral fixant les conditions d'application du SAGE.

## **B. Elaboration du SAGE : Etat initial – Diagnostic et Tendances et Scénarios**

---

### **❖ Validation de l'Etat initial du SAGE : bilan des séances plénières n°5 et 6 de la CLE**

#### **✓ Séance plénière de la CLE n°5**

Lors de la séance plénière n°5 de la CLE du 31 mai 2013, a été rappelé le contexte de mise en place du SAGE, puis dressé un portrait du territoire en présentant l'Etat initial (hors volet « zones humides ») et proposé les pistes de diagnostic selon 4 enjeux:

- Enjeu 1 « Préservation de la qualité des eaux » ;
- Enjeu 2 « Gestion Quantitative et hydraulique » ;
- Enjeu 3 « Protection, Gestion et Restauration des milieux » ;
- Enjeu 4 « Maintien, développement et harmonisation des usages, et organisation territoriale ».

Puis l'Etat initial (hors volet zones humides) a été soumis au vote des membres de la CLE en précisant que les observations seront intégrées au document final. Sur 20 membres présents et/ou représentés, 13 avis sont « favorables », 1 « contre » et 6 membres s'abstiennent.

#### **✓ Séance plénière de la CLE n°6**

La séance plénière n°6 de la CLE du 6 septembre 2013, a été consacrée à l'étude « Inventaire et caractérisation des zones humides du bassin versant des étangs littoraux Born et Buch ».

En janvier 2010, le Syndicat Mixte GEOLANDES a mandaté un groupement de bureaux d'études (mandataire Simethis) afin de réaliser un inventaire des zones humides du bassin versant du SAGE Etangs littoraux Born et Buch, devant aboutir autant que possible à une caractérisation fonctionnelle de ces milieux.

Cette étude devait fournir des éléments nécessaires pour la rédaction du SAGE Etangs littoraux Born et Buch ainsi que pour le Site Natura 2000 « Zones Humides de l'arrière-dune du pays de Born », inclus dans le périmètre du SAGE.

Le marché passé avec le groupement d'études a pris fin en février 2012, suite à sept avenants pris notamment pour en prolonger la durée. Les fichiers remis en novembre 2012, après plus de deux ans comportaient nombres d'erreurs, d'omissions et d'inexactitudes. Sur la base de ces résultats, dont l'organisation informatique était également défectueuse, le Forum des Marais Atlantiques a repris l'étude pour tenter de restructurer les fichiers, d'affiner et de préciser la cartographie.

Suite aux nombreuses interrogations soulevées lors de la CLE n°5, les cartes provisoires des zones humides ont été renvoyées aux membres de la CLE le 28 août 2013, pour, le cas échéant, recueillir les remarques éventuelles et retourner sur le terrain afin d'affiner la cartographie.

Le Forum des Marais Atlantiques présente les premiers résultats de son travail, complété par le volet « zones humides » du SAGE, notamment en vue de valider cette partie de l'Etat initial.

Malgré un travail amplement reconnu par les membres de la CLE, les cartes présentées par le Forum des Marais Atlantiques lors de la séance sont à nouveau contestées.

**Fort de ce constat, le Président propose de valider le volet « zones humides » de l'Etat initial sous réserve que la cartographie soit mise à consultation des communes, pour être affinée dans les 6 mois. Sur 24 membres présents et/ou représentés, 23 avis sont « favorables » et 1 membre s'abstient.**

**Puis le Président soumet l'Etat initial global au vote des membres de la CLE, qui fait l'objet de 23 avis « favorables » et d'une « abstention ».**

### ❖ **Diagnostic**

Ce document, élaboré suite à l'Etat initial du SAGE, vise à analyser objectivement la situation du territoire, à établir une analyse croisée des atouts et des faiblesses de celui-ci en vue de dégager une vision objective des besoins. Au cours de cette phase, les enjeux, les objectifs du SAGE et les 1ères réflexions sur les pistes d'actions sont proposés.

Cette phase est entrecoupée d'échanges et de relecture avec les partenaires techniques : les éléments du « Diagnostic » ont été retravaillés en conséquence.

### ❖ **Tendances et scénarios**

Le document se constitue de 2 parties distinctes :

- les scénarios tendanciels visant à se projeter dans le futur en estimant les évolutions (démographique, usages, activités économiques, climatique, etc.) et leurs impacts potentiels, en tenant compte des actions en cours ou programmées. Ceci nécessite d'acquérir des données supplémentaires, notamment auprès des usagers (ex : évolution de l'activité ostréicole, de la chasse, de la pêche...).
- les scénarios alternatifs visant à proposer différents moyens (techniques, financiers, etc.) d'atteindre les objectifs fixés par le SDAGE et la DCE.

Cette étape de l'élaboration du SAGE doit guider la CLE dans la stratégie à adopter, dans le cadre de l'élaboration du PAGD et du règlement.

Cette phase est entrecoupée d'échanges et de relecture avec les partenaires techniques : les éléments des « Tendances et scénarios » ont été retravaillés en conséquence.

**A l'issue des phases « Diagnostic » et « Tendances et scénarios » les enjeux et les objectifs du SAGE sont proposés en commissions thématiques (cf. paragraphe D).**

### ❖ **Validation du « Diagnostic », des « Tendances et scénarios » et de l'Etat des lieux complet du SAGE : bilan de la séance plénière n°7 de la CLE**

#### ✓ **Séance plénière de la CLE n°7**

Lors de la séance plénière n°7 de la CLE du 6 décembre 2013, il est rappelé l'articulation entre les différents documents du SAGE (l'Etat initial, le Diagnostic et les Tendances et scénarios) et leur structuration.

Le Diagnostic ayant déjà été présenté aux séances plénières n°5 et n°6 de la CLE ainsi que lors des 3 commissions thématiques d'octobre 2013, il est proposé de présenter uniquement les éléments des « Tendances et scénarios » lors de cette séance. A l'issue de sa présentation du scénario tendanciel, les différents objectifs proposés et ajustés en commissions thématiques

sont complétés par des propositions d'intitulés de dispositions (scénario alternatif) pour le futur Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE.

**A l'issue de la présentation, le Président soumet le « Diagnostic » et les « Tendances et scénarios » au vote des membres de la CLE en précisant que les observations seront intégrées ensuite.**

**Résultats pour le « Diagnostic » :** sur 28 membres présents et/ou représentés, 27 avis sont « favorables » et 1 « contre »

**Résultats pour les « Tendances et scénarios » :** sur 28 membres présents et/ou représentés, 26 avis sont « favorables » et 2 membres s'abstiennent.

**Compte-tenu des résultats différents entre ces deux votes, le Président soumet l'Etat des lieux complet du SAGE (« Etat initial », « Diagnostic » et « Tendances et scénarios ») au vote.**

**Résultats pour « l'Etat des lieux » complet :** sur 28 membres présents et/ou représentés, 26 avis sont « favorables », 1 « contre » et 1 membre s'abstient.

#### ❖ **Perspectives en 2014 :**

- Réunion de la commission thématique « Gestion quantitative et hydraulique » en janvier 2014 afin de présenter un bilan sur la période probatoire du règlement d'eau ainsi qu'un nouveau projet, complété par une présentation de l'étude spécifique menée par le BRGM sur la nappe plio-quadernaire sur le territoire du SAGE.
- Elaboration des projets de Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et de Règlement,
  - ⇒ **Organisation de groupes de travail (selon les enjeux) pour travailler sur les dispositions et les règles du SAGE.**
- Rédaction de l'Evaluation Environnementale
- Rédaction de l'Evaluation Financière
- Conduite de l'analyse juridique.
- Renouvellement de la composition de la CLE suite aux élections municipales et à l'expiration des mandats actuels (en juin 2014).
  - ⇒ **Objectif envisagé : validation du projet de SAGE**



## **C. Comité technique du SAGE**

---

**Le Comité technique du SAGE s'est réuni trois fois en 2013 :**

**A Parentis-en-Born, le 25 mars.**

✓ **L'objectif était de :**

- Prendre connaissance des remarques des partenaires techniques dans le cadre de la finalisation de l'Etat initial du SAGE.
- Faire un point sur les prochaines échéances du SAGE.

**A Mont-de-Marsan, le 29 avril.**

✓ **L'objectif visait :**

- A intégrer les dernières remarques des partenaires techniques sur l'Etat initial.
- A présenter l'Atlas cartographique et le soumettre pour avis aux membres du CoTech.

**A Parentis-en-Born, le 15 octobre.**

✓ **L'objectif était de faire le point sur :**

- les commissions thématiques du 3 et 4 octobre 2013 ;
- le Diagnostic ;
- l'état d'avancement des PAOT ;
- les « Tendances et scénarios » ;
- le calendrier 2014 du SAGE et l'organisation des prochaines réunions ;
- le recrutement et le financement d'un poste de chargé de mission pour l'élaboration de l'Evaluation environnementale.

## D. Commissions thématiques du SAGE

Lors des commissions thématiques ont été présentés les éléments clés de l'«Etat initial », du « Diagnostic » et des « Tendances et scénarios » afin de proposer à l'auditoire les objectifs du SAGE par enjeux. Ces réunions ont été animées conjointement avec l'animatrice du DOCOB « Zones humides de l'arrière dune du Pays de Born » qui a proposé de son côté les objectifs globaux et opérationnels pour son site.

- ✓ **Commission thématique « Etat et fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides » (jeudi 3 octobre à Sanguinet),** sous la Présidence de Michel Vincent

Le descriptif de cette commission thématique est présenté dans le tableau ci-dessous.

Objectifs	Thèmes
<p>Connaître l'état et le fonctionnement des milieux naturels : réseau hydrographique, milieux naturels, zones humides.</p> <p>Evaluer la tendance et les causes d'évolution</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>●Gestion et entretien des cours d'eau.</li><li>●Comblement des plans d'eau, ensablement, et problèmes d'érosion.</li><li>●Fonctionnement des milieux aquatiques : débits, régime hydrologique des cours d'eau et des canaux, bilans hydriques des plans d'eau...</li><li>●Milieux naturels et biodiversité.<ul style="list-style-type: none"><li>→Espaces, faune, flore remarquables.</li><li>→Protection Gestion et mise en valeur des zones humides et des lagunes.</li><li>→Etat de conservation.</li></ul></li><li>→Peuplements piscicoles (continuité écologique, zonages du SDAGE 2010-2015...).</li><li>→Espèces invasives.</li><li>●Interaction avec les facteurs : qualité, quantité (Règlement d'eau, prélèvements...)...</li></ul>

✓ **Commissions thématiques « Usages » et « Eau et aménagement du territoire » (vendredi 4 octobre à Mimizan),**

Le descriptif de ces commissions thématiques est présenté dans le tableau ci-dessous.

Commissions thématiques	Objectifs	Thèmes
<p align="center"><b>-4-</b></p> <p align="center"><b>Usages</b></p> <p><b>Présidente : Elisabeth REZER- SANDILLON</b></p>	<p>Connaître le développement et les besoins des activités socio-économiques du bassin versant par rapport à la disponibilité de la ressource, à la qualité de l'eau et à l'utilisation de l'espace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Usages : eau potable, assainissement, sylviculture/DFCI, agriculture, industries, activités pétrolières, pisciculture, conchyliculture, tourisme et activités (nautiques, sportives, baignade, chasse, pêche...), activité militaire.</li> <li>● Interaction entre « qualité des eaux » et « usages ». <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Rejets.</li> <li>→ Aspects sanitaires.</li> </ul> </li> <li>● Interaction entre « gestion quantitative et hydraulique » et « usages ». <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Règlement d'eau.</li> <li>→ Prélèvements par usage (eaux superficielles et souterraines).</li> <li>→ Disponibilité de ces ressources et lien avec l'évolution du territoire.</li> </ul> </li> </ul>
<p align="center"><b>-3-</b></p> <p align="center"><b>Eau et Aménagement du territoire</b></p> <p><b>Président : Jean-Marc BILLAC</b></p>	<p>Identifier les projets et travaux d'aménagement, les démarches de planification ou de protection des espaces, des ressources et des paysages impliquant l'eau, les milieux aquatiques et évaluer les impacts positifs ou négatifs sur l'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Evolution du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Documents d'urbanisme (SCOT, PLU).</li> <li>→ Partage de l'espace (urbanisation, défrichements...) et conflits d'usage.</li> <li>→ Aménagements (routes...).</li> <li>→ Paysage, Sites Inscrits et Classés, Loi littoral...</li> </ul> </li> <li>● Interaction entre « qualité des eaux » et « aménagement du territoire ». <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Rejets.</li> <li>→ Gestion des eaux pluviales.</li> <li>→ Décharges.</li> <li>→ Sites et sols pollués.</li> </ul> </li> <li>● Interaction entre « gestion quantitative et hydraulique » et « aménagement du territoire ». <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Inondation et étiages.</li> <li>→ Disponibilité de la ressource en lien avec les prélèvements et les évolutions du territoire.</li> </ul> </li> </ul>

## **E. Gestion de projet – Fonctionnement – Missions annexes**

---

### ✓ **Comités syndicaux de Géolandes :**

Comité Syndical du 20 mars - Eléments concernant le SAGE :

- Elaboration : avancement de l'Etat initial,
- Calendrier du SAGE,
- Etude complémentaire « inventaire et caractérisation des zones humides du bassin versant »,
- Dispositions relatives au personnel du Syndicat Mixte

Comité Syndical du 18 novembre - Eléments concernant le SAGE :

- Elaboration du SAGE : avancement de « l'Etat initial », du « Diagnostic » et des « Tendances et scénarios »,
- Dispositions relatives au personnel du Syndicat Mixte :
  - Recrutement d'un agent en remplacement de Delphine PELOUIN pour finaliser le Règlement d'eau,
  - Création d'un poste de chargée de mission en animation de SAGE sous la forme d'un contrat à Durée Déterminée de un an (prise d'effet 1<sup>er</sup> février 2014),
  - Recrutement d'un chargé de mission en Evaluation Environnementale sous la forme d'un contrat à Durée Déterminée de 6 mois (prise d'effet à définir).

### ✓ **Points internes réguliers au sein du Service Espace Littoral - Conseil Général des Landes**

### ✓ **Gestion financière (assurée par Lionel FOURNIER)**

- Montage et suivi des dossiers de demandes de subventions pour la mission d'animation.
- Suivi des dossiers de demandes de subventions pour l'étude d'inventaire zones humides.
- Gestion du budget annuel : proposition de budget primitif, suivi des recettes et des dépenses de fonctionnement, sollicitation des versements
- Suivi de commandes et factures.

### ✓ **Gestion du temps :**

- Congés et reports de RTT: 30 jours dont 1 en février, 1.5 en mars, 4 en avril, 1 en mai, 4 en juillet, 8.5 en août, 2 en septembre, 4.5 en novembre et 5 en décembre.

### ✓ **Formations :**

- Formation MapInfo les 6 et 7 juillet à Sanguinet par le Forum des Marais Atlantiques.

## F. Communication

---

La communication en 2013 s'est structurée selon deux axes :

✓ **Communication envers les partenaires du SAGE et membres de la CLE**

A l'occasion de chaque réunion, un diaporama a été présenté et des documents ont été remis en séance.

Ce mode de communication a été utilisé lors :

- De la CLE n° 5 du 31 mai 2013,
- De la CLE n°6 du 6 septembre 2013,
- Des 3 commissions thématiques du mois d'octobre,
- De la CLE n°7 du 6 décembre 2013,
- Des Comités Syndicaux des 20 mars et 18 novembre,
- Des Comités Techniques des 25 mars, 29 avril et 15 octobre,

✓ **Communication envers le grand public**

La communication envers le grand public s'est traduite par la mise à disposition d'informations sur le site internet national Gesteau, à savoir :

- Diaporamas des CLE et comptes rendus,
- Diaporamas et comptes rendus des Commissions thématiques du 4 et 5 octobre 2013.

## G. Dates Clés 2013 :

---

Date	Evènement
20 mars 2013	Comité syndical Géolandes
25 mars 2013	Comité technique du SAGE
26 avril 2013	Comité de suivi zones humides (Gironde)
29 avril 2013	Comité technique du SAGE
31 mai 2013	Commission Locale de l'Eau n°5
6 septembre 2013	Commission Locale de l'Eau n°6
3 octobre 2013	Commission thématique « Etat et Fonctionnement des milieux aquatiques et zones Humides »
4 octobre 2013	Commissions thématiques « Usage » et « Eau et Aménagement du territoire »
15 octobre 2013	Comité technique
18 novembre 2013	Comité syndical Géolandes
6 décembre 2013	Commission Locale de l'Eau n°7